



## Compte rendu séance du 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à 20 h30, le Conseil Municipal de la Commune de Gavaudun s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence Monsieur Eric Congé, maire.

Date de la convocation : 05/04/2019  
Nombre de Conseillers : En exercice 10  
Présent/Votants 9  
Représenté 1

**Présent(e)s** : Eric Congé, Serge Capmas, Père Boissière, Marie-Claude Chabeaud, Marie-France Durand, Sandrine Blot, Claudie Blot, Adrien Teyssédou,

**Absente excusée** : Mélanie Wolfer

**Représentée** : Brigitte Févrij par Marie France Durand

**Secrétaire de séance** : Claudie Blot

### Ordre du jour :

- Compte-rendu de séance du 18/02/2019
- Compte administratif commune et budget annexe
- Compte de gestion commune et budget annexe
- Affectation du résultat
- Taux d'imposition
- Budget prévisionnel commune et budget annexe
- Délibération SAUR
- Délibération SDEE 47
- Délibération PLUI
- Délibération comptable investissement de moins de 500 euros
- Délibération provision pour créance douteuse (Niel-Tranin)
- Vote 3° adjoint

**Le compte rendu de séance du 18 février 2019 est approuvé à l'unanimité.**

## I - BUDGET :

### A) Vote du compte administratif 2018

#### Investissement

Dépenses	prévu :	307 750,00
	réalisé :	174 190,59
	reste à réaliser	55 062,00

Recettes	prévu :	307 750,00
	réalisé :	207 092,07
	reste à réaliser :	24 217,00

#### Fonctionnement

Dépenses	prévu :	385 206,47
	réalisé :	220 881,54
	reste à réaliser :	0,00

Recettes	prévu :	385 206,47
	réalisé :	405 101,95
	reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	32 901,48
Fonctionnement :	184 220,41
Résultat global :	217 121,89

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes.

### B) Budget primitif 2019

#### Investissement

Dépenses	:	497 204,00 (dont 55 062,00 de RAR)
Recettes	:	497 204,00 (dont 24 217,00 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses	:	441 850,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	441 850,00 (dont 0,00 de RAR)

Le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019.

### C) Vote du budget primitif 2019 lotissement

#### Investissement

Dépenses	:	51 675,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	51 675,00 (dont 0,00 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses	:	55 692,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	55 692,00 (dont 0,00 de RAR)

Le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019.

## II- DELIBERATIONS :

### 1) Délibération N° 11-2019 - Choix des taux d'imposition

M. le Maire propose de conserver les taux d'imposition 2018.

Il propose donc les mêmes taux pour 2019 :

- Taxe habitation : 13.09 %
- Taxe foncière (bâti) : 6.85 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 46.22 %

Le produit fiscal attendu est de : 84 184 €.

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de conserver les taux d'imposition 2018.

**2) Délibération N° 17-2019 – Extension du périmètre et actualisation des compétences transférées au syndicat eau47 à compter du 1er juillet 2019 et modification statutaire du syndicat eau47**

La commune de CALONGES, en date du 8 mars 2019, a sollicité le transfert de sa compétence « Assainissement collectif » au 1er juillet 2019.

Le conseil municipal donne à l'unanimité son approbation d'extension et autorise M. le maire à signer la présente délibération et toutes les pièces s'y rapportant.

**3) Délibération N° 18-2019 – Candidature à l'opération COCON 47 proposée par le groupement de commandes départemental ENR-MDE (Energies renouvelables et maîtrise de la demande énergie)**

Le conseil municipal vote à l'unanimité de faire acte de candidature à l'opération Cocon 47 comme demandé par le SDEE 47, mais n'inscrit aucun bâtiment à cette opération.

**4) Délibération N° 19-2019 – Dépenses d'investissement de moins de 500 euros**

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal que les biens ne figurant pas dans la liste de la circulaire NOR/INT/B/02/00059/C, ou ne pouvant y être assimilés, mais ayant un caractère de durabilité et de consistance suffisant, puissent être imputés en section d'investissement lorsqu'il s'agit de biens dont la valeur unitaire est inférieure à 500 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

**5) Délibération N° 20-2019 – Provision pour créance douteuse Niel-Tranin**

M. le Maire propose de mettre en provision, sur le compte 6817 du budget concerné de l'exercice, le crédit de 3 188,00 €, en prévision de la créance douteuse des loyers de M. et Mme Niel-Tranin et d'une éventuelle opération future de créance admise en non-valeur au compte 6514.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition et donne autorisation à M. le Maire, de signer tout acte et pièce relatifs à cette affaire.

**6) Délibération N° 21-2019 – Indemnité de fonction à adjoint au Maire**

M. le Maire propose Mme Claudie BLOT comme troisième adjointe.

Le conseil municipal vote,

Pour : 7 voix

Abstention : 1 voix

Contre : 1 voix

**7) La délibération sur le PLUI est reportée à la prochaine séance.**

**III – DIVERS**

**1) Vallée de Gavaudun/Perspective de maintenir la vallée ouverte et les prairies entretenues.**

Suite à la réunion du 5 avril 2019 avec M. Vannucci du Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine (CEN), une nouvelle perspective se présente avec un projet de pâturage par des éleveurs de la commune qui seraient intéressés pour valoriser ces parcelles et ainsi favoriser leur activité de pastoralisme. Ils entretiendraient ainsi les milieux qui s'enbroussaillent suite à la déprise et à la difficulté de travailler ces terres peu accessibles.

Une réunion publique est prévue à l'automne.

**2) Travaux de sécurité devant l'école / limitation de vitesse**

Avant un aménagement définitif, une chicane provisoire va être mise en place pour tester le projet. Cette décision a été prise par l'ensemble des conseillers municipaux.

**Fin de la réunion : 23 h**